

Politique de remboursement Ultimate Joliette

- Le membership n'est pas remboursable
- Si vous vous retirez de la ligue avant la première joute de la saison, vous serez remboursé à 100% moins une charge administrative de 15\$
- Si vous vous retirez avant la 3^{ème} semaine de la saison, vous serez remboursé à 50%
- Si vous vous retirez après la 3^{ème} semaine de la saison, il n'y a aucun remboursement.
- En cas de blessure (dans le cadre de l'activité ou non), maladie ou grossesse, le membre pourra recevoir un remboursement au prorata (en fournissant une preuve médicale) pour les activités dont il ne pourra jouir.

17 mars 2020

Joliette